



Association Numismatique de la Région de Cluses

Société Numismatique constituée en 1975 – Loi 1901

Bulletin n° 53 - 21 mars 2013

Thyez 10 février notre 32^{ème} bourse aux collections



Une foule nombreuse s'est pressée toute la journée autour des stands des commerçants.



A midi, une excellente choucroute était proposée à tous les participants.

Notre prochaine bourse aux billets et monnaies aura lieu le **9 février 2014**.



- Monnaies Françaises -

La frappe des monnaies en 1896 et en 1897

1- Présentation des frappes de 1896 et 1897

En **1896** le graveur général de la monnaie **Jean LAGRANGE** est remplacé par le nouveau graveur général **Henri-Auguste PATEY**.

Cette année-là, seules les monnaies en bronze de **1 centimes, 2 centimes, 5 centimes et 10 centimes** ainsi que les pièces en or de **20 francs et 100 francs** ont été frappées par la Régie des Monnaies de Paris.

Sur ces monnaies, on retrouve les différents monétaires des graveurs concernés et le différent de la Régie des Monnaies de Paris.

Régie des monnaies de Paris (à partir de 1880)

Different : 1- Corne d'abondance

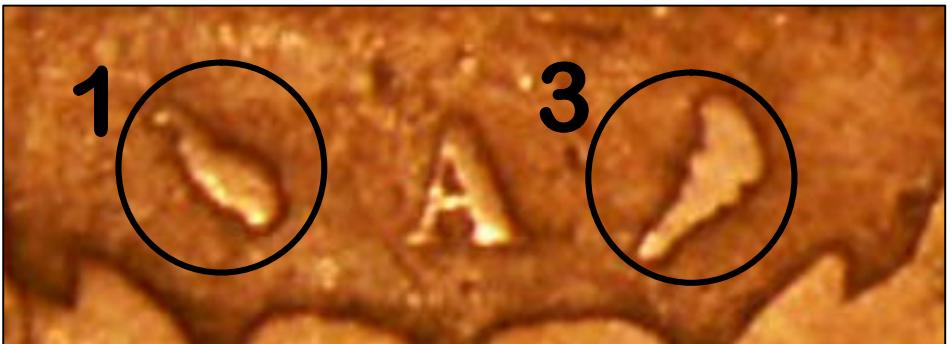
Graveur général Jean Lagrange (1860 à 1896)

Different : 2 - Faisceau

Graveur général Henri-Auguste Patey (1896 à 1930)

Different : 3 - Torche





On peut résumer sous forme de tableau les différentes frappes réalisées en **1896 et 1897** :

Monnaie	Année	Different	Rareté
1 centime	1896	faisceau	Frappe : 3.000.000
	1897	torche	Frappe : 2.000.000
2 centimes	1896	faisceau	Frappe : 1.000.000
	1897	torche	Frappe : 1.500.000
5 centimes	1896	faisceau	Frappe : 6.695.350
	1896	torche	<i>Rare tirage compris dans le chiffre précédent</i>
	1897	faisceau	<i>Rarissime tirage compris dans le chiffre suivant</i>
	1897	torche	Frappe : 12.600.000
10 centimes	1896	faisceau	Frappe : 4.447.261
	1896	torche	<i>Rare tirage compris dans le chiffre précédent</i>
	1897	faisceau	<i>Rarissime tirage compris dans le chiffre suivant</i>
	1897	torche	Frappe : 7.250.000
20 francs	1896	faisceau	Frappe : 5.330.407
	1896	torche	<i>Rare tirage compris dans le chiffre précédent</i>
	1897	torche	Frappe : 11.068.977
100 francs	1896	faisceau	Rarissime - Frappe : 400

2- Les pièces de 1 et 2 centimes frappées en 1896 et 1897

Pour les pièces de **1 et 2 centimes**, pas de problème, en **1896** elles ont été frappées sous l'autorité du graveur général Jean Lagrange et en **1897** sous celle de Henri-Auguste Patey.



monnaies
courantes



1897 - 1 centime : torche

1896 - 1 centime : faisceau



monnaie
courante



1896 - 2 centimes : faisceau



monnaie
courante



1897 - 2 centimes : torche

3- Les pièces de 5 et 10 centimes frappées en 1896 et 1897

Par contre pour les monnaies de **5 et 10 centimes**, la majorité de la frappe de **1896** a été réalisée sous l'autorité du graveur général Jean Lagrange (*différent faisceau*) et une petite partie sous l'autorité du graveur général Henri-Auguste Patey (*différent torche*).

En 1897, une infime partie des pièces de 5 et 10 centimes a été frappée anachroniquement avec le différent faisceau du graveur général Jean Lagrange au lieu du différent torche de Henri-Auguste Patey.

monnaie courante

1896
5 centimes
Faisceau



monnaie rare

1896
5 centimes
Torche



monnaie courante

1897
5 centimes
Torche





monnaie courante



1897
10 centimes
Torche



4- Les pièces de 20 et 100 francs frappées en 1896 et 1897

Pour la pièce de **20 francs**, la majorité de la frappe de **1896** a été réalisée sous l'autorité du graveur général Jean Lagrange (*différent faisceau*) et une petite partie sous l'autorité du graveur général Henri-Auguste Patey (*différent torche*).

1896

20 francs

Faisceau

Vente CGB 2010

Monnaie 42

Lot 798

Prix réalisé : 250 €

monnaie courante



© <http://www.cgb.fr>



1896

20 francs

Torche

Vente CGB 2009

Monnaie 40

Lot 1294

Prix réalisé : 680 €

monnaie rare



© <http://www.cgb.fr>



1897
20 francs
Torche

*monnaie
courante*



Pour la pièce de **100 francs**, la frappe de **1896** a été réalisée uniquement sous l'autorité du graveur général Jean Lagrange (*différent faisceau*).



*monnaie
rarissime*

www.inumis.com

1897 5 centimes : Faisceau

Vente inumis 2011 - Catalogue 16 - Lot 1104
Prix réalisé : 9720 €

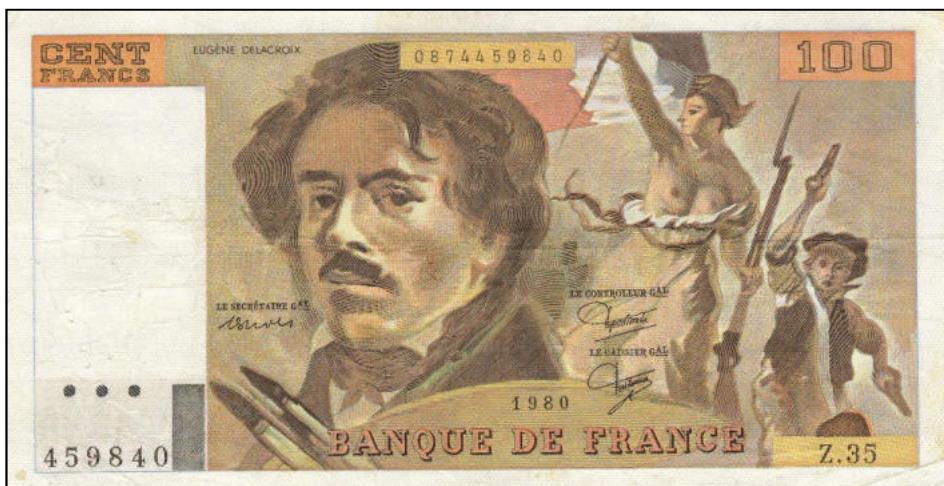
Il manque dans cet article l'illustration de la rarissime **10 centimes 1897 faisceau...**

Il ne vous reste plus qu'à examiner vos monnaies de 1896 et 1897 pour vérifier si vous ne possédez pas une rareté.... □

Jean-Luc BUATHIER

- Billets de Banque Français -
Le 100 FRANCS « DELACROIX »
- décalage de la couleur noire -

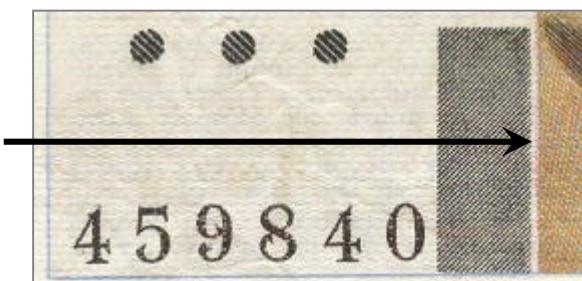
Dans une liasse de billets de 100 francs, j'ai été attiré par un billet qui me semblait légèrement flou, en fait, il s'agissait d'un billet avec l'impression de la couleur noire décalée par rapport aux autres couleurs.



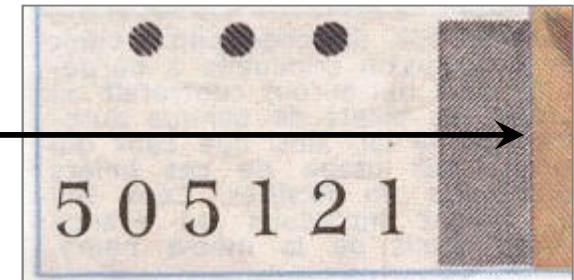
Billet de 100 francs DELACROIX - 1980

Le décalage n'est pas très important, de l'ordre du millimètre, mais il est effectivement très visible au niveau du rectangle noir vertical dans le coin bas gauche du billet.

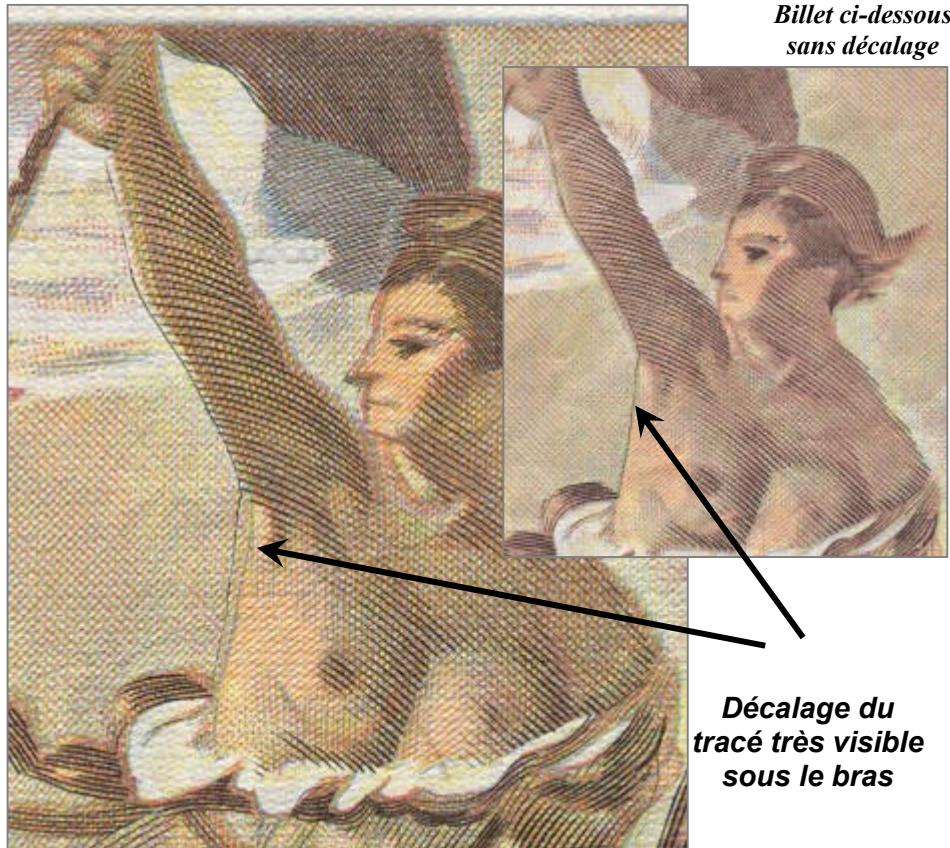
Décalage du rectangle noir vers la gauche



Position correcte du rectangle noir sur un autre billet



*Billet ci-dessous
sans décalage*



Le dessin de la Liberté un peu flou....

Cette variété avec ce léger décalage n'apporte pas de plus-value à ce billet, il faudrait pour cela que le décalage soit beaucoup plus important pour y trouver un intérêt certain.... □

Francis DIEUPART

Les monnaies des Comtes du GENEVOIS frappées à ANNECY

• 1356-1391 •

(suite des numéros 47 à 52)

5 - Les équivalences monétaires

Les équivalences entre les différentes monnaies du comté du Genevois

Florin	Sizain	Denier	Obole
1	24	144	288
	1	6	12
		1	2

Les équivalences avec les monnaies de Savoie

Les Florins du Comté du Genevois étaient équivalents aux **Florins de Savoie**.



Florin de Savoie
Amédée VI (1343-1383)



Gros de Savoie
Edouard (1323-1329)

Les Sizains du Comté du Genevois étaient équivalents aux **Gros de Savoie**.

Les Deniers du Comté du Genevois étaient équivalents aux **Blanchets de Savoie**, et les Oboles du Comté du Genevois étaient équivalentes aux **Mailles de Blanchet de Savoie**.

Les équivalences avec les monnaies de Genève

Seuls les Deniers et Oboles du Comté du Genevois avaient leurs équivalents à Genève, ces monnaies correspondaient aux **Deniers** et **Oboles de Genève**.



*Denier anonyme de Genève
XIVème siècle*

6 - Analyse pondérale d'un ensemble de DENIERS au type B-3 de Pierre

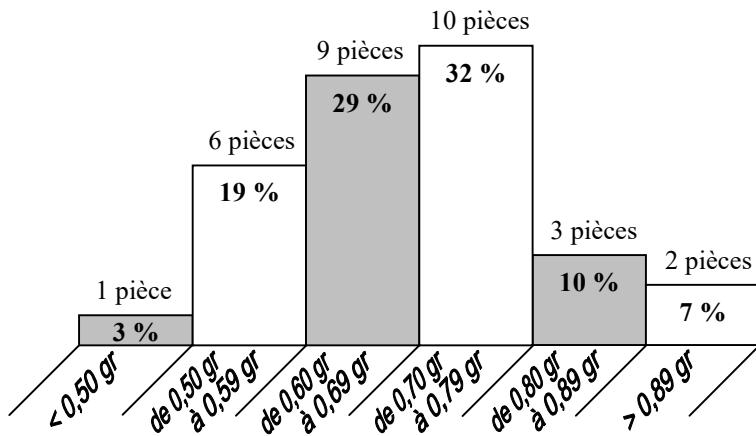
Récemment j'ai eu la chance d'avoir entre les mains un ensemble de monnaies représentant une partie d'une collection constituée au début du XX^{ème} siècle.

Cet ensemble comportait 99 monnaies de Savoie au nom d'**Amédée VIII** (Comte de Savoie : 1391-1416 / Duc de Savoie 1416-1440) et 33 monnaies des Comtes du Genevois.

Pour les monnaies des Comtes du Genevois, j'ai recensé 2 deniers au type **A-5** d'**Amédée III** et 31 deniers au type **B-3 de Pierre**.



- Vue d'ensemble des 31 deniers de Pierre -



- Tableau de répartition des poids des 31 deniers de Pierre -

Il est difficile de tirer des conclusions à partir de ces données. Par contre il est intéressant de constater que deux deniers dépassaient largement le poids théorique de 0,89 gr annoncé par E. Demole dans ses tableaux : le premier pesant 1,09 gr et le second 0,97 gr.



Une première piste de réflexion : le Dr A. LADÉ en 1894 n'était pas en accord avec E. DEMOLE au sujet de la valeur du marc de Troyes utilisé comme unité pondérale pour les monnaies.

En effet, il soutenait que E. DEMOLE en prenant la valeur de 244,753 gr pour un marc (valeur qui correspondait au marc de Paris) se trompait. Le Dr A. LADÉ proposait à la place la valeur de 248.621 gr pour le marc de Troyes. Ce qui nous amènerait à un poids théorique de 0,90 gr au lieu de 0,89 gr... l'éénigme des 2 monnaies d'un poids supérieur n'est donc pas résolue.



type B-3

dimension réelle



∅ 15 mm - 0,97 gr

En fait en dehors de ce problème de valeur du marc, la seconde piste certainement la plus vraisemblable, est qu'il était réellement impossible à cette époque pour une taille au marc donnée de réaliser des flans de même poids. Ceux-ci devaient fluctuer autour du poids théorique ce qui donnait certainement parfois des flans plus lourds que le poids théorique correspondant à l'ordonnance.

7 - Conclusion

Malgré une importante frappe recensée, les monnaies du Comté du Genevois sont rares, ceci est certainement du à une refonte massive des espèces monétaires effectuée après l'achat du Comté du Genevois par le Comte de Savoie **Amédée VIII**.

J'incite donc tous les passionnés de numismatique régionale à mettre dans leur collection quelques-unes de ces monnaies, véritables témoins historiques du fonctionnement éphémère (1356-1391) de l'atelier monétaire d'Annecy, le seul atelier monétaire haut-savoyard connu. □

Jean-Luc BUATHIER

BOURSES ET SALONS

**39^{ème} Bourse Numismatique
ANNECY (74)**

Dimanche 7 avril
8h30 à 17h

Hôtel ATRIA-NOVOTEL - 1, place Marie Curie
Entrée gratuite

Organisation : Association Numismatique Savoyarde

**8^{ème} Bourse Interclubs Multicollections
SAINT-GENIS POUILLY (01)**

Dimanche 14 avril
9h à 18 h

Salle Jean Monnet
Entrée gratuite

Organisation : Assoc. des Collectionneurs Gessiens

**Bourse Numismatique
LYON (69)**

Dimanche 26 mai - 9h à 16h

Chapelle du Lycée Ampère - Rue de la Bourse - 69002

Entrée : 3,00 €

(gratuit sur présentation carte adhérent ANRC)

Organisation : Cercle Lyonnais de Numismatique

**28^{ème} Bourse aux Monnaies
AIX-LES-BAINS (73)**

Dimanche 23 juin
Casino Grand Cercle - 9h à 12h / 14h à 17h
Entrée gratuite

Organisation : Club Numismatique d'Aix-les-Bains



Association Numismatique de la Région de Cluses

Bulletin d'adhésion



Mme Melle Mr

Nom

Prénom

Tél.

Adresse Postale

CP Ville

Adresse Internet

Cotisation

- Adulte - Cotisation annuelle : 16 €
 Jeune (moins de 18 ans) - Cotisation annuelle : 8 €

Règlement

- chèque bancaire au nom de l'A.N.R.C.
 espèces

à retourner à

A.N.R.C.

B.P. 32

74970 MARIGNIER

06 85 50 58 50



↳ Réunion chaque 3^{ème} vendredi du mois à 18h30